

L'Europe pour les citoyens

Cadre légal	Règlement (UE) n°390/2014 du Conseil du 14 avril 2014 établissant le programme «L'Europe pour les citoyens» pour la période 2014-2020 https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/EuropeCitoyen.pdf
Durée programme	2014-2020
Budget	186 millions euros
Objectifs	<p>Dans le cadre de l'objectif global visant à rapprocher l'Union de ses citoyens, les objectifs généraux du programme sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ contribuer à permettre aux citoyens de mieux comprendre l'Union, son histoire et sa diversité ❖ promouvoir la citoyenneté européenne et améliorer les conditions de la participation civique et démocratique au niveau de l'Union. <p>Des objectifs spécifiques seront poursuivis à l'échelon transnational ou à un niveau présentant une dimension européenne:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ sensibiliser au travail de mémoire, à l'histoire et aux valeurs communes, ainsi qu'au but de l'Union, qui est de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples, en favorisant le débat, la réflexion et la mise en place de réseaux ❖ encourager la participation démocratique et civique des citoyens à l'échelle de l'Union, en leur permettant de mieux comprendre l'élaboration des politiques de l'Union et en promouvant les possibilités d'engagement sociétal et interculturel ainsi que le volontariat au niveau de l'Union.
Actions financées	<p>Deux volets et une action horizontale :</p> <p>Volet 1 - mémoire européenne : l'objectif est de sensibiliser au travail de mémoire, à l'histoire et aux valeurs communes ainsi qu'à l'objectif de l'Union.</p> <p><u>Priorités pour 2019:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Commémoration d'évènements ayant changé le cours de l'histoire européenne récente 1918 - Fin de la Première Guerre mondiale, montée des États-nations et échec des tentatives de création d'une coopération et d'une coexistence pacifique à l'échelle européenne. <ul style="list-style-type: none"> 1938-1939 - Début de la Seconde Guerre mondiale. 1948 - Début de la Guerre froide. 1948 - Congrès de la Haye et intégration de l'Europe. 1968 - Mouvements de protestation et en faveur des droits civils, invasion de la Tchécoslovaquie, manifestations d'étudiants et campagne d'antisémitisme en Pologne.) ✓ Société civile et participation civile sous les régimes totalitaires ✓ Ostracisme et perte de citoyenneté sous les régimes totalitaires: comment en tirer des enseignements pour aujourd'hui ✓ Transition démocratique et adhésion à l'Union européenne

	<p>Volet 2 - engagement démocratique et participation civique : l'objectif est d'encourager la participation démocratique et civique des citoyens au niveau de l'Union.</p> <p>Ce volet est décliné en 3 mesures</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jumelage de villes 2. Réseaux de villes 3. Projets de la société civile <p><u>Priorités pour 2019:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ S'élever contre l'euroscpticisme et instaurer un débat éclairé ✓ Solidarité en temps de crise ✓ Lutter contre la stigmatisation des «migrants» et élaborer des contre-discours afin de favoriser le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle ✓ Débat sur l'avenir de l'Europe <p>Action horizontale - valorisation: l'objectif est d'analyser, de diffuser et d'utiliser les résultats du projet.</p>																		
<p>Appels à propositions</p>	<p>Pour les subventions à l'action des volets 1 et 2, aucun appel à propositions ne sera publié. Cependant, conformément aux objectifs généraux du programme, la Commission européenne définit des priorités annuelles après consultation du comité du programme.</p> <p>Appels à propositions 2019 : https://eacea.ec.europa.eu/sites/eacea-site/files/call_2019_fr_1.pdf</p>																		
<p>Priorités 2016-2020</p>	<p>Pour la période 2016-2020, des <u>priorités</u> ont été définies afin d'alimenter les débats sur les dates ayant une importance au niveau européen et sur les sujets ayant une forte résonance de nos jours (volet «travail de mémoire européen») ou qui sont ancrés dans la réalité sociale, économique et politique de l'Union européenne (volet «engagement démocratique et participation civique»). Les citoyens sont invités à participer à ces réflexions et à ces débats dans le cadre de projets respectant les caractéristiques générales du programme (égalité d'accès, transnationalité et dimension locale, dialogue interculturel et promotion du volontariat) ou en s'engageant activement dans des organisations qui participent au programme «L'Europe pour les citoyens».</p>																		
<p>dépôt des dossiers</p>	<table border="1"> <tr> <td>Date limite</td> <td>Période de réalisation</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Volet 1 – mémoire européenne</td> </tr> <tr> <td>1^{er} mars</td> <td>01/08 année N – 31/1 année N+1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Volet 2 – mesure 1 : jumelage de villes</td> </tr> <tr> <td>Date limite</td> <td>Période de réalisation</td> </tr> <tr> <td>1^{er} mars</td> <td>01/05 - 31/3 année N+1</td> </tr> <tr> <td>1^{er} septembre</td> <td>01/01 - 30/09 année N+1</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Volet 2 – mesure 2 : réseaux de villes</td> </tr> <tr> <td>Date limite</td> <td>Période de réalisation</td> </tr> </table>	Date limite	Période de réalisation	Volet 1 – mémoire européenne		1 ^{er} mars	01/08 année N – 31/1 année N+1	Volet 2 – mesure 1 : jumelage de villes		Date limite	Période de réalisation	1 ^{er} mars	01/05 - 31/3 année N+1	1 ^{er} septembre	01/01 - 30/09 année N+1	Volet 2 – mesure 2 : réseaux de villes		Date limite	Période de réalisation
Date limite	Période de réalisation																		
Volet 1 – mémoire européenne																			
1 ^{er} mars	01/08 année N – 31/1 année N+1																		
Volet 2 – mesure 1 : jumelage de villes																			
Date limite	Période de réalisation																		
1 ^{er} mars	01/05 - 31/3 année N+1																		
1 ^{er} septembre	01/01 - 30/09 année N+1																		
Volet 2 – mesure 2 : réseaux de villes																			
Date limite	Période de réalisation																		

Calendrier	Date limite	Période de réalisation
	Volet 1 – mémoire européenne	
	1 ^{er} mars	01/08 année N – 31/1 année N+1
	Volet 2 – mesure 1 : jumelage de villes	
	Date limite	Période de réalisation
	1 ^{er} mars	01/05 - 31/3 année N+1
	1 ^{er} septembre	01/01 - 30/09 année N+1
	Volet 2 – mesure 2 : réseaux de villes	
	Date limite	Période de réalisation
	1 ^{er} mars	01/07 -31/12 année N
	1 ^{er} septembre	01/01 - 30/06 année N+1
	Volet 2 – mesure 3 : projets société civile	
	Date limite	Période de réalisation
1 ^{er} mars	01/08 année N – 31/1 année N+1	
Documentation utile	<p>Site Commission européenne http://ec.europa.eu/citizenship/index_fr.htm</p> <p>Guide du programme : https://eacea.ec.europa.eu/sites/eacea-site/files/documents/comm2013003670000fr.pdf</p> <p>Programme de travail 2019 : https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/wp_europe_citoyens_2019.pdf</p> <p>Projets financés : http://eacea.ec.europa.eu/europe-pour-les-citoyens/resultats-des-selections_fr</p>	
Contact européen	<p>Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» («EACEA») EACEA - Unité P7 Citoyenneté Avenue du Bourget, 1 (BOUR 01/04A) B-1140 Bruxelles - Belgique http://eacea.ec.europa.eu/europe-pour-les-citoyens_fr</p> <p>Mail volet 1 «Mémoire européenne» eacea-p7-remembrance@ec.europa.eu</p> <p>Mail volet 2 mesures 1 et 2 : Jumelages et Réseaux de villes eacea-p7@ec.europa.eu</p> <p>Mail volet 2 mesure 3 : projets société civile eacea-p7-civilsociety@ec.europa.eu</p>	
Contact national	<p>CIDEM (Association civisme et démocratie) 167, boulevard de la Villette FR- 75 010 Paris Site web: www.cidem.org ou www.europepourlescitoyens.org Mail: maretheu@cidem.org Contact : Christine MARETHEU Tel: +33 (0)1 80 05 18 94</p>	
Contact Occitanie Pyrénées Méditerranée	<p>Pas de structure spécifique dédiée au programme en région. Contactez le Centre Europe Direct le plus proche de votre commune : Carte interactive</p>	
Date mise à jour	19 Juin 2019	